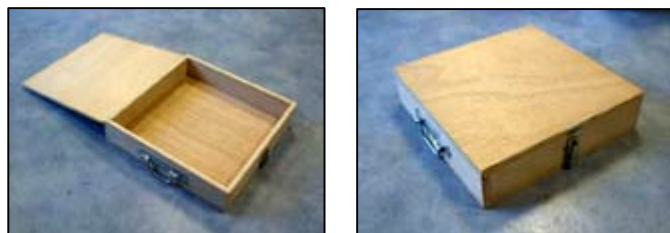


L'emballage des miroirs

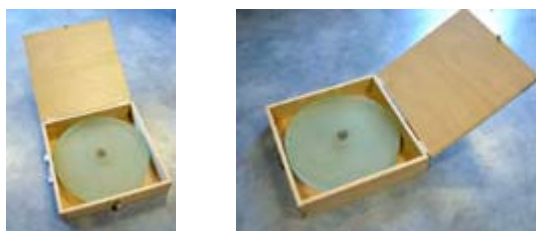
Lors d'un transport ou d'un envoi par la Poste (ou par transporteur), votre miroir doit être protégé contre les chocs. Le moyen le plus sûr est d'utiliser une caissette de protection en bois. Vous pouvez la fabriquer vous-même, sinon nous pouvons nous charger de cette opération à votre place (voir le catalogue pour les tarifs).

1. La caissette Astrotelescope



La caissette est construite en bois. Son couvercle peut être soulevé grâce à un système de charnières. Elle possède une poignée de transport sur un des côtés.

2. Mise en place du miroir



Le miroir est placé face optique vers le bas, le chanfrein étant directement en appui sur le fond de la boîte.

3. Calage latéral du miroir



Le miroir doit être calé latéralement dans sa boîte à l'aide de petites cales en carton. Il faut en mettre quatre, une de chaque côté du miroir. Au-dessus, côté dos du miroir, on pose une ou plusieurs épaisseurs de mousse ou de plastique à bulles. Le miroir ne doit plus bouger lorsque la boîte est refermée.

4. Emballage final et envoi



Avant de l'envoyer par la Poste ou par transporteur, la caissette doit être emballée dans un grand carton rempli de mousse ou de « bul-pack ». Caler les côtés de la caissette avec des plaques de polystyrène. Refermer le carton d'emballage et sceller avec du gros scotch d'emballage.

Et voilà, le colis est prêt à partir en colissimo recommandé (avec assurance, taux maximum) ou bien par transporteur (avec assurance suivant la valeur du miroir).